

Psychologues exerçant en libéral ou en auto-entrepreneuriat

Réseau de Santé Polyvalent RSP ILHUP :

Association d'intervenants libéraux réunis autour d'un même objectif : **« améliorer la qualité de vie, le bien-être et l'autonomie des patients et de leur entourage, quel que soit leur lieu de résidence et leur situation de vulnérabilité, via la qualité des soins, à moindre coût, en promouvant les comportements favorables à la santé, par une prise en charge commune : Hôpital/Ville, Sanitaire/Médico-Sociale, Sociale et Psychologique... »**.

Projet et mission du RSP ILHUP :

Dans le cadre d'un projet régional financé par l'Agence Régionale de Santé, à destination des patients atteints de cancer et de leurs proches ; le RSP ILHUP propose une nouvelle offre de service axée sur 3 types d'interventions ; soutien informationnel, soutien à l'orientation, soutien émotionnel. Afin de proposer ce soutien émotionnel, nous recherchons des psychologues pour réaliser un accompagnement psychologique à court terme, individuel ou de groupe (famille, couple) sous la forme de consultations téléphoniques ou en face à face, en fonction de la demande et du besoin.

L'objectif est d'éviter les ruptures dans le parcours du bénéficiaire.

Détail de la prise en charge :

Après, inclusion et évaluation (PO-Bado) des besoins psycho-sociaux des patients/proches, par le RSP ILHUP, une orientation vers le psychologue est organisée pour un accompagnement psychologique.

L'accompagnement psychologique est organisé sur 4 consultations maximum. Un relais vers d'autres dispositifs de prise en charge est à prévoir au besoin et ce, dès le début (avec l'appui d'ILHUP). Une évaluation de suivi est à produire à l'arrêt de la prise en charge.

Compétences exigées :

- être psychologue, inscrit sur le registre ADELI
- justifier d'une formation et/ou d'une expérience professionnelle, en lien avec la maladie (cancer, maladie chronique, somatique)

Prérequis pour conventionnement avec l'association ILHUP :

Psychologue (par téléphone) : sous conventionnement avec l'association ILHUP

- statut libéral ou autoentrepreneur (justificatif URSAF et SIRET)
- Etre équipé d'un accès téléphonique (accès illimité)
- Etre en mesure de disposer d'1 créneau par semaine (3 créneaux possibles du lundi au samedi : de 9h à 13h ; de 13h à 17h ; de 17h à 21h).
- Etre former au counseling par téléphone (relation d'aide adaptée à l'intervention par téléphone) ; la formation de 3 jours, est financée par ILHUP (date session de formation : 15/02, 17/02 et 23/02 à Marseille)

Psychologue (face à face ou domicile) : sous conventionnement avec l'association ILHUP

- statut libéral ou autoentrepreneur (justificatif URSAF et SIRET)
- disposer d'un cabinet libéral, si possible d'un accès facilité aux personnes à mobilité réduite
- avoir la possibilité de se déplacer à domicile (jusqu'à 20Km du cabinet)
- accepter l'organisation tarifaire des consultations mis en place par ILHUP (ILHUP, propose une aide financière partielle ou totale des consultations en fonction du niveau de vie du demandeur).

Modalité de réponse:

- Réponse par mail à : direction@ilhup.com
 - Joindre : Curriculum Vitae et lettre de proposition
-